

La compagnie Chalais augmente ses fréquences sur la ligne La Rochelle - Lyon

Suspendue pendant 3 mois, la liaison La Rochelle – Lyon avait repris le 15 juin dernier, avec une offre réduite à 2 / 3 vols par semaine, en lien avec le réamorçage très progressif des déplacements et des voyages en France.

Depuis début septembre, la compagnie aérienne Chalais qui assure cette liaison a augmenté progressivement son offre, passant de 3 rotations par semaine début septembre, à 5 rotations par semaine actuellement. La liaison est actuellement desservie 1 fois par jour, du lundi au vendredi.

La compagnie Chalais a décidé de continuer à renforcer son offre, en ajoutant 2 fréquences hebdomadaires à compter du 5 octobre, afin de permettre aux entreprises et aux particuliers de se déplacer dans de meilleures conditions.

A compter de cette date, la ligne sera donc opérée à raison de 7 aller-retours par semaine : 2 A/R par jour les lundis et vendredis et un par jour les mardis, mercredis et jeudis.

LA ROCHELLE > LYON		<i>Horaires valables du 5 octobre au 31 décembre 2020</i>	LYON > LA ROCHELLE	
Départ	Arrivée		Départ	Arrivée
06h00	08h10	Lundi et Vendredi	08h45	10h55
17h10	19h20	Lundi, Jeudi et Vendredi	19h55	22h05
12h20	14h20	Mardi et Mercredi	15h50	17h50

Contact Presse :

Claire DOUSSET

Responsable Communication, Qualité/Services et Développement durable

05 46 42 45 45

c.dousset@larochelle.aeroport.fr